



Soutenons la grève du 30 JANVIER 2026 !

Bonjour Mes camarades,

Les camarades du syndicat FO de la ville de Meaux seront en grève reconductible du 30 janvier jusqu'au 20 février 2026.

Une manifestation est organisée le 30 janvier 2026 devant la Mairie de Meaux.

Il est important de les soutenir dans leurs revendications en manifestant à leurs côtés le 30 Janvier à 10h00 devant la Mairie

Amitiés syndicalistes

Mario Lourenco,
Secrétaire Général de l'UDFO 77

SOUTENONS NOS CAMARADES !



Force Ouvrière des Territoriaux de Meaux et de
la Communauté d'Agglomération
du Pays De Meaux

Du 30 Janvier au 20 Février 2026

En GREVE

POUR LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE
POUR L'AUGMENTATION DE NOTRE POUVOIR
D'ACHAT

POUR NOTRE PENIBILITE

ON NE
VEUT PLUS ENTENDRE

« PAS DE BUDGET »

LES AGENTS DE LA PETITE ENFANCE

DISENT STOP !!!!

FO
Territoriaux



MOBILISONS-NOUS

le vendredi 30 janvier devant la Mairie
de 10h à 12h

Syndicat Fo de Meaux et de la CAPM
Tél : 01 64 33 38 50
Mail : fo-cx@orange.fr



Force Ouvrière des Territoriaux de Meaux et de la Communauté d'Agglomération du Pays De Meaux

Mr Le Maire Jean François Copé

2 place de l'hôtel de ville

Jacques Chirac

77107 Meaux cedex.

La secrétaire générale

Meaux le 21 janvier 2026

OBJET : Préavis de grève du 30 janvier au 20 février 2026 inclus

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la Fonction Publique, ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021, article L114-2 relatif aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par le syndicat Force Ouvrière des territoriaux de Meaux et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux de déposer un préavis de grève reconductible du 30 janvier 2026 à 0h00 au 21 février 2026 0h00.

Un premier rassemblement est prévu le vendredi 30 janvier 2026 de 10h à 12h devant la mairie.

Il concerne l'ensemble des agents des crèches titulaires, contractuels de la ville de Meaux. Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives et mobilisation de notre syndicat sur l'ensemble de la ville, sur les revendications suivantes :

- Reconnaissance et salaires :
 - Harmonisation de l'IFSE à travail égal, salaire égal !
 - Prise en compte effective de la prime d'attractivité
 - Augmentation du CIA
 - Titres restaurant
- Conditions de travail :
 - Heures supplémentaires payées ou récupérées au choix
 - Attribution de jours de pénibilités
 - Augmentation des effectifs au regard des besoins réels
 - Amélioration du déroulement de carrière
 - 3 journées pédagogique par an
 - Formation aux gestes d'urgence (AFGSU)
 - Durcir les évictions des crèches
 - Présence d'un agent de catégorie A sur la structure ouverture et Fermeture de la crèche
- Projet de service :
 - Réactualiser projet de service en consultation avec les agents
 - Libre pose des congés

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

Jennyfer ABBAS